

PESSAC^{EN} DIRECT

www.pessac.fr / N°109 - Janvier 2017



Belle année 2017

Cité Frugés-Le Corbusier • Le Bourgailh • Villa Clément V • Grand Complexe Sportif Bellegrave

CITÉ FRUGÉS-LE CORBUSIER • LE BOURGAILH • VILLA CLÉMENT V •
GRAND COMPLEXE SPORTIF BELLEGRAVE



**Les travaux sont terminés
Avenue Jean Jaurès**





La Maison des associations + La Direction de la Vie associative

Vie associative

La Maison des associations se réorganise

En attendant d'emménager à l'automne 2018 dans la Villa Clément V, patrimoine restauré et locaux spécialement aménagés, les activités et services proposés par la Maison des associations sont repris par le service municipal « Direction de la Vie associative » et seront accessibles à l'ensemble des associations pessacaises dans le local situé rue des Poilus baptisé « le petit Clément V - espace de services associatifs - ».

Structure associative créée il y a 25 ans, l'association *Maison des associations* réunit environ 200 associations sur les 500 présentes à Pessac. Elle leur fournit conseils et aide administrative, outils informatiques, services de reprographie et à certaines, un siège social.

Un changement nécessaire

La fin de l'année 2016 correspondait tout d'abord à l'arrivée à échéance d'un certain nombre de contrats : fin du CDD de la personne qui avait été recrutée en contrat aidé et terme des contrats de location du matériel de reprographie. « Il y avait aussi un problème de gouvernance » explique Irène Monlun, adjointe au Maire déléguée à la vie associative et aux jumelages. Bénéficiant d'un statut associatif, l'association *Maison des associations* était financée majoritairement par des deniers publics et gouvernée par un conseil d'administration où la voix des élus était prépondérante, notamment celle

de son président, élu(e) de la majorité du moment. Cette situation est constitutive à une « gestion de fait » qui ne pouvait pas perdurer plus longtemps juridiquement. « *Il nous fallait absolument clarifier la situation. Pour ne pas entraîner la dissolution de la Maison des Associations qui est une structure représentative du dynamisme associatif pessacais, le Maire a souhaité réintégrer la gestion de ses moyens au sein des services municipaux, tout en laissant libres ses membres de choisir leurs futurs statuts et modes de fonctionnement* » poursuit Irène Monlun.

Maintien de la qualité de service

Ce changement va permettre d'assurer une continuité de services pour toutes les associations pessacaises. En ce qui concerne la reprographie, pour les copies inférieures à 500 tirages, un copieur sera mis en libre accès. Les tirages d'un volume supérieur pourront

être réalisés par le service reprographie de la Ville. Désormais le coût de la copie sera quatre fois inférieur à celui couramment pratiqué jusqu'alors par l'association *Maison des associations*. De quoi patienter dans de bonnes conditions jusqu'à l'automne 2018 qui devrait voir l'installation à Villa Clément V, rue Eugène et Marc Dulout, du pôle de la vie associative rassemblant l'ensemble des services destinés à toutes les associations pessacaises. ■

► Plus d'infos

Direction de la Vie associative

05 57 93 65 24

Ouverture des nouveaux locaux de service mardi 10 janvier 2017 à 14h

Jours d'ouverture :

du mardi au vendredi de 14h à 18h

samedi de 9h30 à 12h30

Les travaux sont terminés avenue Jean Jaurès !

Démarrés mi-janvier 2016, les travaux de rénovation de l'avenue Jean Jaurès, entre la rue de Châteaubriand et l'avenue Nancel Pénard, ont pris fin mi-décembre 2016, permettant aux riverains et commerçants de profiter d'une avenue flambant neuve pour les fêtes de fin d'année.



C'est avec un mois d'avance sur le dernier calendrier annoncé que la circulation dans les deux sens a pu être ré-ouverte. « Dans le projet initial, qui prévoyait de laisser l'avenue ouverte à la circulation dans les deux sens mais de manière alternée, les travaux devaient durer 23 mois. Nous avons réussi à les faire tomber à 16 mois en instaurant une circulation à sens unique, puis à 14 et enfin à 12. Finalement, il n'aura fallu que 11 mois aux agents techniques de Bordeaux Métropole pour les réaliser. Je tiens à saluer cette performance et en particulier à féliciter Messieurs Trainaud et Pinsolle pour leur implication » explique Éric Martin, 1^{er} adjoint au Maire délégué à la

coordination des politiques de proximité, aux espaces publics et aux déplacements.

Rénovation et sécurisation de l'espace public

Très emprunté par les automobilistes, cet axe d'un peu moins d'un kilomètre était fortement dégradé au niveau des trottoirs et n'assurait pas une sécurité optimale aux piétons et aux cyclistes. Désormais, l'avenue possède une bande cyclable et invite les automobilistes à réduire leur vitesse à 30 km/h sur certaines portions, notamment grâce à des plateaux surélevés. Ses trottoirs ont été élargis et rénovés, et ses places de stationnement

réorganisées. Côté esthétique, les réseaux aériens (poteaux et câbles) ont été enfouis. Et l'intégralité des arbres a pu être préservée. Tronçonnés en six phases partant du centre-ville de Pessac vers Bordeaux, les travaux ont été exécutés par deux équipes travaillant simultanément en deux points différents de l'avenue afin de ne jamais « asphyxier » une partie de l'avenue. Pour cela, une circulation en sens unique de Pessac vers Bordeaux a été mise en place, le retour s'effectuant par l'avenue Nancel Pénard. « Dès le départ, notre préoccupation a été de faire en sorte qu'habitants et professionnels soient desservis, afin que ces travaux les impactent le moins possible » précise Éric Martin.

Un important travail de concertation

En amont des travaux, dès la conception du projet, une enquête a été menée auprès des riverains professionnels (une soixantaine environ) afin de connaître leurs problématiques respectives. Quinze d'entre eux ont souhaité être associés à la réflexion et exposer leurs contraintes en terme de stationnement, d'accessibilité, de visibilité. « L'objectif était ici de prendre en compte les contraintes des professionnels. Nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes mais nous nous sommes efforcés d'y répondre le mieux possible » explique Benoît Rautureau, conseiller municipal délégué au commerce, à l'artisanat et aux marchés de plein air.

En parallèle, trois réunions publiques ouvertes aux riverains, particuliers et professionnels, ont été organisées. La première s'est tenue avant le début du chantier, la seconde au printemps et la dernière à la fin des travaux en novembre dernier. Elles ont permis à Bordeaux Métropole et à la Ville d'informer les riverains sur le projet, les modalités d'organisation du chantier et l'état d'avancée des travaux, mais aussi de prendre en compte les difficultés et le ressenti de chacun au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Un traitement au cas par cas des éventuels problèmes techniques pouvant se poser auprès des particuliers et des professionnels a été réalisé, avec prise en charge par la collectivité des travaux à réaliser.

Enfin, un important travail de coordination a été conduit par les agents auprès des établissements présentant des contraintes logistiques afin que les travaux ne nuisent pas à leurs approvisionnements, comme avec La Compagnie du Biscuit qui génère du trafic poids lourd ou les établissements bancaires qui nécessitent des transports de fonds. Enfin, pour ceux qui, comme la Banque Courtois ou la Banque Populaire, ont profité de la rénovation de l'avenue pour conduire des travaux de réaménagement de leurs locaux, des études de compatibilité ont été réalisées.

Indemnisation des commerçants

Bien consciente de l'impact économique que peuvent avoir les travaux de voirie sur le chiffre d'affaires des commerces notamment, Bordeaux Métropole a donné la possibilité à ces derniers de déposer un ou plusieurs dossiers auprès de sa commission d'indemnisation à l'amiable, afin de combler leur manque à gagner. « Cette commission avait été créée pour

dédommager les commerçants lors des travaux réalisés pour le tramway. Elle a été élargie depuis aux travaux de voirie » indique Benoît Rautureau. Sept commerçants de l'avenue Jean Jaurès ont déposé un dossier : six ont déjà été indemnisés, le septième devrait l'être prochainement, son activité ayant été impactée sur la dernière tranche des travaux. « Nous souhaitons ne pas attendre la fin des travaux pour commencer à indemniser les commerçants. La commission se réunit mensuellement afin de débloquer des fonds au fur et à mesure » ajoute Benoît Rautureau. ■



Le point de vue de Stéphane Duffour, dirigeant de La Halle de Pessac

Ces travaux ont été un mal pour un bien ! Il est certain qu'ils ont quelque peu perturbé nos activités. En ce qui me concerne, afin d'en minimiser l'impact, j'ai anticipé en faisant une demande de chômage partiel pour mes salariés. Je n'ai pas remplacé deux personnes arrivées en fin de contrat et je n'ai pas embauché de saisonniers comme je le fais d'habitude pour assurer les animations que je mets en place en avril, en juillet et en octobre. Mon chiffre d'affaires a baissé de 30% en moyenne sur toute la période des travaux, mais j'ai pu constituer un dossier d'indemnisation et, avec les décisions prises en amont afin de réduire mes charges, le manque à gagner sera limité. Je tiens à saluer l'accompagnement des commerçants effectué par la Ville et par Bordeaux Métropole : les équipes ont véritablement été à l'écoute de nos problématiques, nous ont demandé notre avis et ont tout fait pour qu'on soit le moins gêné possible. Elles ont également été très conciliantes avec les clients. Je tiens aussi à remercier ces derniers qui ont été très patients et sont restés fidèles malgré les difficultés. Je le répète, ces travaux sont un mal pour un bien, car nous avons désormais les Champs-Élysées à Pessac ! Il ne tient plus qu'à nous, commerçants, de capitaliser sur cette belle avenue. De mon côté, j'ai commencé par remplacer mes pancartes pour qu'elles soient plus en harmonie avec la nouvelle esthétique de l'avenue... et je ne compte pas m'arrêter là !

Les travaux en bref

- >> 11 mois de travaux morcelés en 6 phases
- >> 3 réunions publiques
- >> Un budget de 250 000 € pour la Ville et de 2 600 000 € pour Bordeaux Métropole

Nos quartiers ont des talents !

Depuis 2015, la Ville de Pessac adhère à l'association NQT (Nos quartiers ont des talents), premier réseau d'entreprises engagées pour l'égalité des chances, afin de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes diplômés.



En 2015, 150 jeunes Pessacais d'un niveau Bac+4 et plus étaient inscrits à Pôle Emploi. « Pessac est une ville importante. Il y a dans ses quartiers Politique de la Ville de jeunes diplômés qui ont du mal à trouver un emploi à la hauteur de leur qualification. Être issus de milieux sociaux modestes les pénalisent, car leurs familles ont un réseau professionnel limité. Or, on sait bien que pour trouver un

emploi, le réseau est très important » explique Sylvie Trautmann, adjointe au Maire déléguée à l'économie, emploi et formation. Pour les accompagner, l'association NQT, en partenariat avec la Ville de Pessac met en œuvre des actions concrètes de parrainage avec des dirigeants ou cadres d'entreprises du territoire. L'objectif pour chaque jeune diplômé est de connaître les codes de l'entreprise et d'accéder à un réseau de professionnels pour décrocher un emploi qualifié et pérenne. Pessac compte aujourd'hui 21 parrains et marraines, issus de six entreprises du territoire.

Un bilan encourageant

En un peu plus d'un an et demi, 85 jeunes Pessacais, titulaires d'un Bac+4 et plus, ont été accompagnés dans le cadre du dispositif NQT. 30% sont issus des quartiers prioritaires, 98% ont une qualification de niveau Bac+5. Sur ces 85 jeunes, 29 ont trouvé un emploi en

phase avec leur diplôme, un autre est reparti en formation. Un résultat encourageant qui a un effet positif sur les plus jeunes.

Des actions transversales

Afin de sensibiliser les jeunes diplômés à l'existence et au bien-fondé de ce dispositif, la Ville va dans les quartiers et associe NQT à tous les événements « emploi » qu'elle organise : le Tremplin pour l'emploi, les soirées du Club des jeunes diplômés ou dans le cadre de « Bienvenue dans mon monde ». En 2017, l'objectif de la Ville sera d'accompagner les Bac+3, inclus depuis peu dans le champ d'intervention de NQT. ■

► Plus d'infos

Direction de l'Emploi et de l'Economie

app@mairie-pessac.fr / 05 56 93 64 54

NQT

www.nqt.fr

Témoignages

Maxime Dubos,

25 ans, responsable pédagogique de l'INSEEC

Après une première expérience professionnelle à Paris, je me suis retrouvé sans emploi à Bordeaux. C'est la personne qui assurait mon suivi à la section cadres de Pôle Emploi qui m'a parlé du dispositif NQT. Eric Lanau, mon parrain, m'a reçu et nous avons échangé sur mon parcours et mon projet professionnel. Il m'a donné des idées de nouvelles pistes à explorer. En parallèle, j'ai participé à

différents job-datings organisés par NQT. Cela m'a permis de garder un pied dans l'emploi et dans le milieu professionnel. Un concours de circonstance a fait que j'ai obtenu un emploi dans mon ancienne école. Ce n'est donc pas le réseau qui m'a permis de trouver un poste, mais le coaching dont j'ai pu bénéficier et l'aide psychologique qui m'a été apportée. »



Eric Lanau,

responsable des outils du réseau à la Caisse des dépôts



Je suis rentré dans le dispositif NQT il y a cinq ans. Mon entreprise s'y était engagée et recrutait des parrains. À l'époque, j'étais entraîneur dans un club de rugby, un milieu dans lequel l'entraide est très forte : il n'est en effet pas rare d'activer son réseau pour aider un jeune joueur à trouver un stage ou un emploi. J'ai retrouvé un peu le même état d'esprit chez

NQT et cela m'a décidé à m'engager. J'ai parrainé une douzaine de filleuls qui, pour la plupart, ont trouvé un emploi. Pour certains, j'ai surtout donné des conseils sur le CV, la lettre de motivation ou la façon de se présenter. Pour d'autres, comme pour Maxime, j'ai aidé à trouver de nouveaux angles d'attaques, j'ai dispensé des conseils et ouvert mon réseau. »